



DUERP

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Méthodologie & rédaction

EVRP PME

OBJECTIF

Cette formation a pour but de transmettre aux stagiaires un savoir faire, une méthodologie et des outils permettant:

- d'évaluer les risques auxquels sont soumis les salariés;
- d'évaluer la pertinence de solutions d'amélioration;
- d'être acteur à part entière de la prévention des risques.

REGLEMENTATION

Article L.4121-3

L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.

A la suite de cette évaluation, l'employeur met en œuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il intègre ces actions et ces méthodes dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement.

Article R.4121-1

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

PUBLIC

Toute personne amenée à réaliser le document unique, ou à participer à son élaboration

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

7h / 1 jour formation initiale
3h30 / 0,5 jour demi-journées d'accompagnement et de conseil complémentaires à prévoir selon votre besoin

GROUPE

8 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Pédagogie interactive basée sur une animation en salle, suivie de jeu de rôle et d'exercices pratiques d'évaluation.

La réalisation de votre EvRP sera amorcée et analysée sur une première phase, puis affinée et accompagnée dans un second temps, à un rythme à prévoir conjointement lors de la préparation du projet.

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de 15 ans dans la prévention des risques professionnels. Il est aussi agréé pour dispenser les formations CHSCT (Préfecture de Région) et Compétences de base en prévention (CARSAT).

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

La formation sera évaluée en continu par la création de votre DUER.

PROGRAMME

PRÉPARER L'ÉVALUATION

- informer les salariés;
- créer un comité pilote et/ou un groupe de travail ;
- définir des unités de travail (par zones géographiques, activités ou métiers);
- choisir une unité témoin, pour savoir par où commencer.

ÉVALUER LES RISQUES:

- repérer les risques auxquels les salariés sont exposés, dans quelles circonstances (en se basant sur l'ED 840 INRS);
- apprécier le niveau de risque d'après une grille multicritères;
- classer les situations à risques, des plus critiques au moins critiques.

RÉSOLVRE LES SITUATIONS DE RISQUES:

- analyser les situations à risque;
- rechercher des solutions (organisation, matériels, formation...);
- choisir des solutions en terme d'efficacité et de contraintes.

AGIR

- mettre en œuvre les solutions en les expérimentant;
- évaluer l'efficacité;
- engager la mise à jour du document unique.

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Il est fortement recommandé que les stagiaires puissent venir avec un ordinateur portable équipé du logiciel EXCEL.

LIEU

Formation animée dans vos locaux ou en inter-entreprises

LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule & un logiciel d'évaluation réalisés par 5A FORMATIONS sont remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

Un retour à chaud est systématiquement réalisé à l'issue de la formation, accompagné le cas échéant de conseil(s) en prévention.

Un service « SOS » par téléphone ou par mail, suite à la formation, est à votre disposition pour accompagner les participants dans leurs mises en application.

CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 1360€ HT / jour (hors tarif fidélité ou demande particulière)